

CYCLE : EAU ET ASSAINISSEMENT

Maîtriser la chaîne de la gestion de l'eau

3 JOURS, 21 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GCY07

Objectifs de la formation

- Maîtriser tous les contours de la réforme de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations pour la mettre en œuvre avant janvier 2018
- Comprendre le rôle et les obligations des collectivités en matière d'assainissement collectif pour mettre en œuvre un dispositif optimisé
- Connaître et maîtriser les outils de tarification et de financement de l'eau
- Maîtriser les aspects réglementaires et organisationnels du service public de gestion des eaux pluviales

Animée par

- GRAINDORGE Joël
DGST E.R,
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Public concernés

- Directeurs et Responsables des services Techniques
- Directeurs, responsables et chargés de mission des services des Eaux et Assainissement
- Directeurs et Responsables des services Environnement et urbanisme
- Directeurs et Responsables des services Financiers

MODULE 1

Assainissement collectif : Comprendre les obligations des collectivités

- 1 jour - 7 heures
- [Voir le détail de cette formation](#)

MODULE 2

Eau et assainissement : Adapter votre tarification et optimiser la gestion et le financement

- 2 jours - 14 heures
- [Voir le détail de cette formation](#)

- Responsables des Syndicats de rivière et des EPTB (établissements publics territoriaux de bassins)

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos cycles sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les cycles sont déroulés en présentiel ou en classe virtuelle et étayés, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage